



Offre d'emploi

CONTROLEUR(SE) INTERNE DE L'AOP SAINT-NECTAIRE

Vous souhaitez travailler pour l'AOP Saint-Nectaire, au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne : l'Interprofession Saint-Nectaire recherche un contrôleur interne qui sera le garant du cahier des charges de l'AOP Saint-Nectaire (www.aop-saintnectaire.com).

CONTEXTE

La zone de production de l'AOP Saint-Nectaire se situe au cœur du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, dans un rayon de 25 km autour du massif du Sancy, à cheval sur les départements du Puy de Dôme et du Cantal (69 communes). L'AOP Saint-Nectaire est l'une des plus petites zones AOP d'Europe, avec seulement 1 800 km².

Plus de 14 000 tonnes de fromage Saint-Nectaire sont produites chaque année, ce qui classe l'AOP Saint-Nectaire au troisième rang des AOP fromagères françaises au lait de vache et au premier rang des AOP fermières en Europe (avec plus de 7 000 T de Saint-Nectaire Fermier au lait cru).

En 2021, l'AOP Saint-Nectaire compte 488 opérateurs : 212 producteurs fermiers (fabriquant à la ferme), 245 producteurs de lait, 4 laiteries, 7 collecteurs de lait et 20 affineurs.

Le cahier des charges de l'AOP Saint-Nectaire est défini de la production jusqu'à la commercialisation. L'herbe de la zone est un critère fondamental pour la production de lait : la ration totale des vaches laitières est constituée d'au moins 70% d'herbe de la zone ; les vaches laitières doivent pâturer 160 jours/an minimum et les prairies permanentes représentent au moins 90% de la surface toujours en herbe de l'exploitation. Les pratiques fromagères, la traçabilité des fromages et l'étiquetage des Saint-Nectaire sont également des points clés dans le suivi de la production.

L'encadrement des conditions de production est une garantie pour produire un fromage AOP de qualité.

MISSIONS

Au sein de l'équipe technique de l'Interprofession Saint-Nectaire (9 personnes) et sous la responsabilité du responsable des contrôles de l'AOP, vous serez en charge de :

- Mettre en œuvre l'ensemble des contrôles internes de la filière Saint-Nectaire, de l'amont à l'aval, c'est-à-dire réaliser tous les contrôles (initiaux et de suivi) et proposer des plans d'action en cas de non-conformité
- Assurer la liaison avec l'organisme de certification en charge des contrôles externes
- Enregistrer et mettre à jour les bases de données internes (liste d'opérateurs, suivi statistiques des non-conformités, enregistrement de déclarations de production...) et participer aux développements des différentes plateformes informatiques (lactiqo, nectinfo)

- Participer et/ou animer des commissions (cahier des charges, technique) et organiser des journées techniques de sensibilisation en partenariat avec les organismes de développement du territoire
- Participer à la vie de la filière et aux différents événements de communication (Salon de l'Agriculture, Sommet de l'élevage, concours prairie, concours fromage...)

PROFIL

- Minimum BTS Agricole (ACSE ou PA de préférence), licence pro, ingénieur agricole
- Compétences relationnelles : être capable de confronter des arguments, d'échanger positivement avec les opérateurs contrôlés, de faire preuve d'écoute (empathie) tout en étant capable de faire respecter des exigences
- Compétences organisationnelles : être rigoureux dans son travail et dans ses enregistrements, capable de suivre et de respecter des procédures et de structurer son temps (planification)
- Compétences techniques : capacité d'analyse et d'approche globale d'un système d'exploitation (savoir mettre en cohérence des indicateurs techniques), capacité d'analyse de la cohérence des rations. Connaissances en agronomie (conduite de prairie), des filières sous SIQO (AOP) et des démarches de contrôle seraient un plus
- Permis de conduire indispensable

CONDITIONS

- CDI temps plein, avec période d'essai de 2 mois renouvelable
- Employeur : ISN (association)
- Lieu de travail : Besse-et-Saint-Anastaise (bureau) et zone AOP Saint-Nectaire essentiellement
- Rémunération selon profil/expérience de 22 à 27 K € sur 13 mois
- Avantages : Voiture de service, téléphone portable, ordinateur portable, frais de repas, plan épargne entreprise
- Prise de poste au plus tôt (formation interne prévue)

Candidatures (CV + lettre de motivation) à envoyer avant le 11 juin 2021 à :

François PEYROUX, responsable contrôle de l'AOP

Interprofession du « Saint-Nectaire »

Adresse : 2 route des Fraux, BP 9, 63610 Besse-et-Saint-Anastaise

Tél. : 04 73 79 52 57

Mail : francois.peyroux@syndicatstnectaire.com

